



COMMUNE DE COURCHAVON

INFORMATIONS

www.courchavon-mormont.ch

À la suite d'une réorganisation temporaire, la commune de Courchavon met au concours le poste

Secrétaire communal(e) CDD à 50%

(le taux peut encore être discuté, le CCD pourrait être transformé en CDI)

Domaine d'activité :

- Secrétariat général de la commune
- Secrétaire du Conseil communal et des assemblées
- Contrôle des habitants
- Tenue des différents registres (impôts, valeurs officielles, registre des bâtiments)
- Gestion et suivi des permis de construire
- Elaboration et mise à jour des règlements communaux

Profil requis :

- Être titulaire d'un CFC de commerce ou titre jugé équivalent
- Disposer d'une pratique professionnelle d'au moins 5 ans
- Faire preuve de flexibilité, d'entregent et de discrétion
- Être disponible en soirée pour les séances du Conseil communal et certains dimanche lors de votations et d'élections
- Avoir de l'aisance dans l'utilisation des outils informatiques
- La connaissance du logiciel Wingest serait un atout
- Avoir le sens des responsabilités et de la collaboration

Prestations offertes :

- Travail varié et autonome
- Prestations salariales et sociales en rapport avec la formation, l'expérience et les exigences de la fonction et selon les conditions du personnel de la République et Canton du Jura.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Michel Beuret, secrétaire communal a.i. au 079 606 14 47. Les postulations accompagnées des documents usuels sont à adresser par courrier postal au Conseil communal, Route Cantonale 16, 2922 Courchavon avec mention « Postulation » **jusqu'au 20 novembre 2024**, le timbre postal faisant foi.

Fermeture du bureau communal durant les fêtes de fin d'année

Le bureau communal sera fermé du vendredi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025. En cas d'urgence vous pouvez appeler M. le maire au 078 631 26 17 ou adresser un courriel à admin@courchavon.ch

Fermeture du pont de l'Allaine

Le pont sera exceptionnellement fermé

le vendredi 15 novembre de 08.00 à 11.45 heures

pour entreprendre des travaux sur le revêtement. Nous remercions les usagers de prendre les dispositions nécessaires et respecter la signalisation durant cette fermeture temporaire.

Déchets – rappel

Nous constatons encore trop d'incivilités lors de l'usage des différentes places de collectes des déchets. Ces comportements inadéquats surchargent inutilement les comptes communaux. Nous demandons à chaque usager de respecter les consignes de tri et de laisser les lieux propres. Le Conseil communal attend des changements, le cas échéant il se verra dans l'obligation de prendre d'autres mesures qui pourraient aller jusqu'à la fermeture de certains sites.

Merci d'avance à tous pour vos efforts !

Le Conseil communal